



Communiqué de presse

Le 18 novembre 2024

AXA soutient la restauration de l'ancien presbytère d'Irodouër (Ille-et-Vilaine)

- AXA France révèle aujourd'hui les 6 sites régionaux qui recevront une dotation pour soutenir leurs travaux de restauration. Ces sites ont été sélectionnés grâce à un vote rassemblant les collaborateurs d'AXA France, ses partenaires et le grand public.
- Parmi eux, l'ancien presbytère d'Irodouër (Ille-et-Vilaine – 35) qui recevra une dotation pour financer les travaux de préservation.
- Cette dotation viendra compléter les fonds accordés dans le cadre de la Mission Patrimoine, confiée à Stéphane Bern et déployée par la Fondation du Patrimoine, avec le soutien du ministère de la Culture et de la FDJ, ainsi que les fonds recueillis lors des collectes de dons lancées par la Fondation.

« Notre partenariat avec la Fondation du patrimoine illustre l'engagement d'AXA pour la préservation et la valorisation du patrimoine français. En soutenant ces projets de restauration dans toutes les régions, nous contribuons à préserver l'histoire locale et à dynamiser les territoires. Cette année encore, nos collaborateurs, nos partenaires et l'ensemble des Français se sont largement mobilisés avec plus de 83 000 votes enregistrés via les réseaux sociaux. Nous sommes fiers d'œuvrer à la promotion de ces sites remarquables auprès d'un large public tout en soutenant l'attractivité de nos régions. » indique **Gilbert Chahine**, Directeur général des Mutuelles AXA.

« Pour la septième année, la Mission Bern et la Fondation du patrimoine ont identifié 118 sites patrimoniaux remarquables à travers toute la France. Cette sélection va permettre de les sauver du péril et de dynamiser les territoires sur lesquels ils sont implantés. Je remercie AXA pour son soutien constant à la Mission Bern et aux six projets choisis, ancrés dans la vie locale des Français. » **Stéphane Bern**.

Comment s'est fait le choix du site ?

Pour cette 6e édition, 18 projets, parmi les sites départementaux lauréats du Loto du Patrimoine 2024, ont été soumis au vote des collaborateurs et des réseaux de distribution d'AXA France, ainsi qu'au grand public, grâce à une vaste campagne déployée sur les réseaux sociaux d'AXA et son site internet. Dans chacune des grandes régions AXA, le site ayant recueilli le plus de votes a été sélectionné pour recevoir une dotation. Trois sites des Départements et régions d'Outre-mer (DROM) ont également été soumis aux votes.

L'ancien presbytère d'Irodouër : un patrimoine architectural rare à préserver



Construit en 1860, l'ancien presbytère d'Irodouër est l'une des constructions en bauge les plus hautes de la région. Situé au cœur du centre-bourg, ce bâtiment de trois étages témoigne du savoir-faire ancestral en terre crue, technique caractéristique du bassin rennais. Ce patrimoine est aujourd'hui menacé par des infiltrations et des problèmes structurels dus à l'humidité.

Les travaux de restauration porteront sur la consolidation des murs, la réfection de la toiture et l'amélioration de la ventilation. Ces

interventions permettront de sécuriser la structure tout en respectant les techniques de construction en bauge, afin de préserver l'authenticité architecturale du lieu.

Après restauration, l'ancien presbytère pourrait accueillir un espace multiculturel avec des salles d'exposition, un espace de coworking, et une médiathèque. La commune souhaite faire de ce lieu un pôle d'animation au service de la communauté, en valorisant l'histoire locale et en favorisant le lien intergénérationnel.

« Je tiens à remercier AXA France ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux votes car grâce à cette formidable dotation qui nous est octroyée, nous allons pouvoir poursuivre la restauration de ce joyau architectural érigé au sein de notre commune. Cet édifice, le plus élevé de Bretagne construit en bauge, représente un réel intérêt patrimonial du fait de sa rareté et son caractère remarquable. Si vous passez dans notre belle région, n'hésitez pas à venir l'admirer ! »

Mickaël Le Bouquin, maire d'Irodouër.

En savoir plus

Sous l'impulsion de Stéphane Bern, AXA France a lancé en juin 2019 un partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour trois ans. En renouvelant cet engagement en 2022, AXA réaffirme sa volonté de protéger et de transmettre le patrimoine culturel français.

A propos d'AXA France

Dans le prolongement naturel de son métier d'assureur, AXA s'engage pour la protection et le développement solidaire. Être assureur, c'est d'abord protéger : l'individu, ses biens, son entreprise, son épargne... Et protéger, c'est aussi préserver et transmettre le patrimoine commun. Depuis sa création en 1985, AXA poursuit ses actions de mécénat aux côtés de symboles de la culture française comme le musée du Louvre, les Archives Nationales ou encore le château de Versailles.

A ce titre AXA France est membre fondateur de la Fondation du patrimoine. Depuis juin 2022, sous l'impulsion de Stéphane Bern, AXA France a renouvelé son partenariat de 3 ans avec la Fondation du patrimoine, pour contribuer à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine de proximité dans toute sa diversité sur l'ensemble du territoire. Grâce à ce partenariat, AXA France aura participé à la restauration de 32 sites patrimoniaux en péril sur l'ensemble du territoire.

A propos de la Fondation du patrimoine

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations presse :

Gustavo Coura Guimaraes : gustavo.couraguimaraes@axa.fr - 07.88.95.81.06

Raphaël Moreau : raphael.moreau@axa.fr - 06.47.50.16.08

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR L'ESPACE PRESSE D'AXA FRANCE

A propos de la Mission Patrimoine de Stéphane Bern pour le patrimoine en péril

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est